



# Bassin minier Unesco

## mots de soutien

par **Daniel PERCHERON**

**Sénateur du Pas-de-Calais  
Président du Conseil Régional  
Nord-Pas de Calais**

*L'histoire du Bassin minier ne fait que commencer. Une aventure humaine à laquelle nous participons tous.*

*Le charbon a façonné la vie, la culture, la pensée de générations de femmes et d'hommes qui nous ont transmis cet inestimable patrimoine. Fallait-il alors tirer un trait sur un pan entier de notre histoire, de notre mémoire, sur ce qui a forgé notre identité et construit nos repères ? Certainement pas !*

*Avec la fin du charbon, l'heure de la mutation a sonné pour les descendants de ces générations, pour les cités, pour toute notre Région. C'est bien en nous appuyant sur notre territoire, sur nos racines que nous pouvons tirer un meilleur parti de l'avenir. Il nous revient aujourd'hui de nous emparer de ce passé et de lui rendre toute sa noblesse en l'utilisant comme exemple de ce que nous sommes, en le revendiquant aussi comme un axe majeur de développement pour demain.*

*C'est pourquoi, avec confiance, nous portons les espoirs de toute une population pour que soit inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité, le Bassin minier.*

et **Daniel CANEPA**

**Préfet de la Région Nord-Pas de Calais**

*Fallait-il faire table rase du passé industriel après avoir sorti la dernière gaillotte de charbon ? 20 ans plus tard, la réponse est apportée par le territoire lui-même, par cette démarche de candidature du Bassin minier à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.*

*Cette candidature est la preuve qu'il y a de la part des populations, de la part des élus, de la part des acteurs de ce territoire, une volonté de s'insurger contre le fait d'effacer l'histoire, tout en œuvrant avec pugnacité pour la construction d'un avenir.*

*Cette candidature dépasse donc largement la prise en considération de l'héritage patrimonial. Elle constitue aussi une démarche continue de transmission de valeurs et de savoirs aux générations futures, qui renforce la capacité d'un territoire à participer à la marche de la Région Nord-Pas de Calais.*

*L'ensemble du travail mené depuis 5 ans a largement crédibilisé cette candidature soutenue par l'Etat qui envisage de la porter auprès du Comité du Patrimoine mondial en 2010.*

*A ce stade de la démarche, je voudrais souligner qu'il me paraît important de voir au-delà de la labellisation. C'est une étape indispensable, mais ce n'est pas un but. C'est un outil au service d'une politique, au service d'une vision partagée d'un territoire hors du commun. Quels seront les moyens qu'il faudra mobiliser et fédérer au service de cette politique ? Comment gérer le territoire avec autant d'envie et d'audace tout en préservant une identité ? C'est le travail qui nous attend maintenant, construire un engagement collectif à la hauteur de cette belle ambition.*

## le journal de la candidature

### EVENEMENTS

UNE PIERRE BLANCHE À MI-CHEMIN DU PARCOURS DE CANDIDATURE :

## Les rencontres 2007 de BMU à Wallers-Arenberg

→ *Le site minier de Wallers-Arenberg a accueilli, le 13 décembre dernier, les deuxièmes rencontres BMU, rendez-vous régulier des acteurs du Bassin minier mobilisés par la démarche de candidature.*

Membres des clubs et ateliers BMU, associations, élus locaux, responsables de services des Communautés de Communes ou d'Agglomération, représentants des Départements, de la Région, de l'Etat, techniciens des organismes publics intervenant sur le territoire, plus de 150 personnes sont venues pour faire le point. **Monsieur Alain Bocquet**, en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, a assorti son mot de bienvenue d'une présentation du projet engagé de requalification du site de Wallers-Arenberg. **Monsieur Pierre Demessine**, chef de projet, a dévoilé toutes les facettes d'une opération complexe et ambitieuse qui allie la conservation des installations de la fosse et l'implantation d'innovations des plus avancées de traitement numérique des images -voir article en pages 2 et 3-. Cette journée a été marquée par cette entrée en matière : faire du patrimoine un atout pour l'avenir.



Le Président du Conseil Régional, **Monsieur Daniel Percheron**, venu personnellement ouvrir les travaux, a rappelé quelques aspects de l'histoire récente, notamment celle du rapport Lacaze, qui, il y a 20 ans, affirmait : « *L'histoire du Bassin minier est terminée* ». Persuadé que chacun sortirait un peu différent de cette journée sur l'inscription du Bassin minier et de son histoire au Patrimoine de l'Humanité, car « *c'est un formidable dossier* », il a affirmé sa conviction : « *à partir du moment où nous disons d'où nous venons, nous rappellerons pourquoi nous marchons aussi droit, à notre rythme et à notre manière, vers l'avenir. C'est une donnée essentielle du classement du Bassin minier comme Paysage Evolutif à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'Humanité* ».

Les participants ont également beaucoup apprécié le message projeté en vidéo de **Monsieur Yves Dauge**, Sénateur, artisan du classement du Val de Loire, Président du Parc Naturel Régional de Loire-Anjou-

Touraine, mais aussi, Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial, créée il y a deux ans pour réunir les sites déjà classés. Le tableau qu'il brosse de l'évolution des conceptions en matière de patrimoine, souligne le rôle moteur de la France, qui est passée au cours des dernières décennies de la notion de site, ou de monuments identitaires à une notion élargie de territoires patrimoniaux. « *Il faut s'appuyer sur les fondamentaux du lieu, et, si on parle du Bassin minier, on parle d'une histoire très forte que l'on souhaite mieux connaître, mieux transmettre, mais sur laquelle on a aussi envie de projets de développement. Il ne faut pas figer les choses, mais au contraire montrer, à partir d'éléments identitaires liés à l'histoire, comment faire bouger les choses, les moderniser, être attractif, pour une nouvelle période de création. Le mot « évolutif » est absolument fondamental* ». Monsieur Dauge conclut en invitant les acteurs du territoire à « *fonder votre demande sur le projet. N'essayez pas trop de coller avec un modèle qui serait celui que l'UNESCO aimerait voir, mais soyez vous-mêmes, soyez vraiment dans votre site, porteurs d'un projet qui vous a mobilisés, qui vous mobilise et qui vous mobilisera demain* ».

Suite page 4



voir en pages centrales les interventions des acteurs en table ronde de clôture de la journée.

# L'avenir du patrimoine minier s'écrit des acteurs du territoire

→ Au moment où la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais organise une table ronde dédiée au Bassin Minier, les acteurs du territoire se réunissent pour discuter de la mise en valeur de ce patrimoine.

## Les 8 Communautés de Communes et d'Agglomération

la Communauté d'Agglomération de l'Artois

59 communes – 206 000 habitants

la Communauté d'Agglomération du Douaisis

35 communes – 157 000 habitants

la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent

21 communes – 72 000 habitants

la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin

14 communes – 125 000 habitants

la Communauté de Communes de Lens-Liévin

36 communes – 251 000 habitants

la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

39 communes – 144 000 habitants

la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

35 communes – 192 000 habitants

la Communauté de Communes de Noeux et Environs

6 communes – 17 600 habitants

Faire du patrimoine minier un tremplin pour l'avenir, dans les Communautés de Communes ou d'Agglomération, le stade de la bonne idée est bien dépassé. Aujourd'hui, les projets sont définis et les travaux sont engagés. Elles sont pourtant bien jeunes ces communautés nées à partir de l'an 2000. C'est la recherche de leviers de développement de leur territoire, leviers originaux valorisant leurs atouts et permettant de se différencier, qui les a conduites à imaginer des projets innovants à partir de sites exceptionnels.

Pour celui de la fosse 9-9bis d'Oignies, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a annoncé, fin 2007, la création d'un pôle musical, avec une salle de concert ultramoderne. Les bâtiments construits en 1929 sur ce carreau de fosse y trouvent une nouvelle destination : studios d'enregistrement et lieux de répétition dans la salle des pendus et les bâtiments administratifs, galerie sonore autour des socles d'un des chevalements, expositions avec les machines, restaurant, jusqu'à la salle au tambour qui accueillera les fêtes ou les séminaires... L'écurie deviendra dès la fin de l'année le premier des hôtels d'entreprises, la vocation économique faisant partie intégrante du pôle. Ce n'est pas seulement la présence de bâtiments classés Monuments Historiques qui donne sens à ce projet, c'est aussi le patrimoine dit « immatériel », car comme le rappelle **Giuseppe Lo Monaco**, chef de projet à la CAHC, « la musique est un élément identitaire fort d'une région où chaque ville, chaque village sont fiers de leurs harmonies ou de leurs fanfares ».

A Wallers-Arenberg aussi le futur se dessine, 8 millions et demi d'euros ont déjà été investis sur le site de la fosse. La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut y entreprend l'installation d'un pôle dédié à l'image

## La Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Installée en mai 2000, pour conduire le chantier de « l'après-mine » du Contrat de Plan Etat-Région 2000/2006, la Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais dispose d'architectes, urbanistes, géographes, écologues pour aider les communes et leurs communautés à l'aménagement et au développement des territoires du Bassin et réaliser les études dont l'Etat et la Région ont besoin.

Les travaux d'inventaire du patrimoine minier<sup>(1)</sup> ont été conduits par la Mission Bassin Minier. Elle sera évidemment aux côtés des acteurs pour le montage opérationnel des projets conformément à la mission reçue de l'Etat, de la Région, des Départements et des collectivités. **Yves Dhau-Decuypère**, son Directeur se plaît à rappeler à propos de la candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité que « c'est une démarche qui n'est pas passiviste pour plusieurs raisons et qui ne doit pas non plus être passiviste. Pas passiviste tout simplement parce qu'on s'aperçoit que la redécouverte de l'identité et de ce qui a fait la richesse de ce territoire, ce sont des valeurs modernes. On pourrait essayer d'imaginer ce que serait devenu le Bassin minier si on avait tout rasé et si on avait réalisé la banalisation du territoire. On aurait effectivement transformé nos puits de mine, nos cités en quartiers modernes, fonctionnels, mais qui seraient certainement une lointaine banlieue de Lille et rien d'autre ». Yves Dhau-Decuypère souligne également « qu'il faut continuer la mobilisation : on est maintenant dans la phase opérationnelle et il y a encore du travail à faire au niveau du montage de projet ».

## L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais

Créé en 1990 par l'Etat et la Région pour requalifier les friches industrielles, il est également un opérateur foncier au service des projets d'aménagement des collectivités. → plus de 5 000 hectares de friches requalifiées. En 2002, il a acquis les terrils encore propriété d'une filiale des Charbonnages de France pour permettre aux collectivités de disposer de 5 ans pour mettre au point leurs projets de réaffectation de ces sites à un nouvel usage environnemental. → 700 hectares en attente d'affectation provenant de Terrils SA.

Dans le Bassin minier, l'activité de l'EPF a commencé en 1991 par la mise en sécurité et la requalification des friches pour lesquelles ont été mobilisés 9 millions d'euros de fonds publics issus du Contrat de Plan Etat-Région, des fonds européens et des participations des collectivités territoriales.

Depuis 2002, l'EPF remplit également un rôle de depositaire temporaire d'un patrimoine foncier entre le moment où il quitte sa fonction industrielle et le moment où il rentrera dans une nouvelle ère d'utilisation et de recyclage. Son Directeur, **Marc Kaszynski**, décrit ce rôle comme suit : « Notre fonction, c'est le portage foncier, donc il y a une entrée et une sortie ». La sortie est de pouvoir céder, parfois après requalification, les sites portés, notamment les terrils, aux collectivités qui ont souhaité une intervention pour les protéger. Cela a été le cas avec les deux départements qui ont repris ou sont en train de reprendre un certain nombre de sites emblématiques. Pour Marc Kaszynski une question demeure : « que fait-on du reste ? Il y a deux hypothèses : ou le reste présente un intérêt sur un autre registre que le registre environnemental, par exemple des terrils de mémoire, des terrils-monuments qui n'ont pas obligatoirement de valeur écologique mais qui sont des symboles paysagers; ou il s'agit de terrils qui ont été classés dans la partie à exploiter et dont l'intérêt va être de récupérer des assiettes foncières. Ces assiettes foncières doivent-elles être conservées dans l'esprit de cette organisation de la géographie industrielle autour de la mine ou peuvent-elles être « rebanalisées » pour de nouveaux usages dont les collectivités ont aussi besoin ? Cela fait partie des questions que nous renvoyons aux collectivités ».

D'autre part, l'EPF annonce qu'il renouvelle sa convention de portage pour 5 ou 7 ans afin de pouvoir réinsérer effectivement ces sites dans des stratégies locales d'aménagement qu'elles soient communales ou intercommunales et, au besoin, engager des travaux complémentaires de paysagement ou de mise en sécurité afin de mieux préparer ces sites à leur vocation future.

## Maisons et cités - SOGINORPA

La SOGINORPA a été créée en 1986 par Charbonnages de France pour gérer l'habitat minier, reprise depuis par les collectivités, elle est intégrée au groupe Maisons et Cités.

Maisons & Cités gère 700 cités minières, soit près de 65 000 logements locatifs, implantés dans 133 communes. Elle rénove 2 500 logements par an pour adapter ce patrimoine immobilier et participer au renouvellement urbain des communes. 800 personnes y travaillent.

**Dominique Deprez**, Directeur de Maisons et Cités rappelle que « Maisons et Cités soutient la démarche. On s'est déjà engagé dans ce soutien et il n'y a pas de raison qu'on s'arrête : on va continuer à la soutenir ». Le parc immobilier de Maisons et Cités est le plus important de la région : il est constitué essentiellement de maisons individuelles jouissant d'une grande attractivité dès que les rénovations sont réalisées. « Dans la société, nous dit Dominique Deprez, on est assez fiers de cette qualité et d'ailleurs, on a même fait un certain nombre de publications pour mettre en valeur cette qualité des cités, notamment des cités-jardins ».

Sa première fonction est celle d'un bailleur social soumis au devoir d'offrir des logements qui répondent aux attentes des locataires et

# s'inscrit dans les projets

Région Nord-Pas de Calais impulse une nouvelle dynamique avec l'appui d'un fonds bassin minier jusqu'en 2013, ces deux pages proposent un tour d'horizon de la mobilisation en valeur du patrimoine minier. Bon nombre d'entre eux sont venus en témoigner lors de la conférence du 13 décembre à Arenberg.



des 24 000 ayants droit, par un confort moderne, une consommation énergétique réduite, et un loyer modeste. « Au-delà de la satisfaction et du confort de nos clients, il y a aussi une facette un peu moins agréable qui est la question des coûts des travaux de réhabilitations, et il faut aussi que nous soyons capables de maîtriser ces coûts pour proposer des loyers qui soient en adéquation avec la solvabilité des occupants. C'est un enjeu extrêmement fort » explique encore Dominique Deprez pour préciser les conditions d'exercice de son métier.

Maisons et Cités est également un aménageur engagé aux côtés des communes dans le renouvellement urbain. Dominique Deprez et son équipe se sont intéressés aux réflexions de la Mission Bassin Minier sur la qualité architecturale du patrimoine « que nous sommes en train d'intégrer dans notre plan stratégique de patrimoine, qui bien sûr s'établit en fonction d'un certain nombre de critères avec les trois volets que j'ai cités : l'aspect architectural et bâti, l'aspect attractivité / peuplement / clientèle, et puis, bien sûr, l'aspect financier ».

## L'Etat

Il procède au classement des Monuments Historiques ou à leur inscription à l'inventaire et c'est lui qui présente à l'UNESCO les candidatures au classement sur la Liste du Patrimoine de l'Humanité.

Il apporte aussi des financements dans le cadre du contrat de projet Etat / Région et procède à l'attribution des crédits européens dans le cadre du programme opérationnel FEDER.

L'Etat a, par l'intermédiaire des services du Ministère de la Culture, la responsabilité d'assurer la conservation des archives ou de mettre en place les protections au titre des Monuments Historiques ou des Sites et Paysages. **Jacques Philippon**, Conservateur Régional des Monuments Historiques, estime qu'il y a encore quelques protections circonscrites à établir : « on a affaire à un patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle et à un patrimoine industriel. Or, ces deux types de patrimoines sont extrêmement fragiles. On l'a constaté partout en France. On a donc encore besoin, je crois, de mettre en œuvre des mesures de protection au titre des Monuments Historiques. Evidemment, il faut les raisonner. Il faut sélectionner, avoir une hiérarchisation qui permette d'aller vers un type de protection, et je rassure mon voisin [D. Deprez], on ne va pas inscrire au titre des Monuments Historiques les 77 000 logements de la SOGINORPA ! ». Pour les cités minières et les ensembles les plus vastes, il préconise de recourir aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (les ZPPAUP).

C'est l'Etat qui présente à l'UNESCO les candidatures au classement sur la Liste du Patrimoine de l'Humanité, mais, comme le souligne **Yves Durufle**, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, il est également partie prenante « parce que Charbonnages de France a disparu le 31 décembre 2007 et que c'est l'Etat qui en est l'héritier. Responsabilité lourde quand on connaît l'histoire de Charbonnages de France, histoire qui est passionnelle par certains côtés ». Cette responsabilité conduit aujourd'hui l'Etat à soutenir l'émergence de

projets qui soient en cohérence avec la démarche de candidature : « il est important aujourd'hui pour l'Etat de mieux se coordonner compte tenu de la diversité des acteurs qui, côté Etat, interviennent sur le projet. En conséquence, je pense qu'on va avoir un travail de coordination que je piloterai » soutient Monsieur Yves Durufle. Et d'ajouter : « il est important de faire vivre ce partenariat [avec l'ensemble des collectivités concernées] et il faut qu'émerge plus encore une notion de chef de file qui fédère ce partenariat et qui permette d'emporter les dernières adhésions qui sont encore un peu timides... ».

## Le Centre Historique Minier Régional à Lewarde

Ouvert au public en 1984, le Centre Historique Minier, véritable conservatoire de la mémoire de la mine dans le Nord-Pas de Calais, occupe 7 000 m<sup>2</sup> des bâtiments de l'ancienne fosse Delloye. C'est le plus grand musée de la mine en France et le musée de site le plus fréquenté de la région Nord-Pas de Calais. Il a déjà accueilli plus de 2 millions de visiteurs. Il conserve 15 000 objets, 2,5 km d'archives, 500 000 photos, 7 000 ouvrages, 600 films...

La mission du Centre Historique Minier ne se limite pas à conserver des objets du patrimoine minier. Elle s'applique également à leur restituer un sens et quelquefois à les resituer dans un contexte. Selon **André Dubuc**, son Directeur : « rien ne sert de conserver le patrimoine matériel si on ne conserve pas en même temps le sens de ce patrimoine. [...] Un enfant qui naît aujourd'hui dans une cité minière ne perçoit pas forcément immédiatement le sens de l'habitat dans lequel il naît. Il faut le lui expliquer. C'est notre travail avec notre conseil scientifique - composé d'une trentaine de membres dont à peu près un tiers d'anciens ingénieurs des Mines et deux tiers de chercheurs universitaires, dans tous les domaines - qui travaille évidemment en étroite collaboration avec l'association Bassin Minier Unesco pour cette conservation et cette restitution du sens de ce patrimoine ».

Cette année le Centre Historique Minier s'investit dans le concept de Paysage Culturel Evolutif sur lequel s'articule la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial. Pour preuve, l'exposition qu'il a réalisée sur la transformation des paysages et qu'André Dubuc présente ainsi : « on sait que la mine s'est implantée dans notre région au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; c'était une région verte, agricole, rurale, et la mine en a fait progressivement un pays noir, qui maintenant redevient vert. Cela s'appellera donc « Pays Vert, Pays Noir ». Beaucoup de sites ont disparu mais il en reste des traces : nous allons montrer comment on peut relire un certain nombre de paysages ».

numérique. Les tournages de film y continuent depuis celui de *Germinal* : le dernier en date est une production franco-canadienne « La compagnie des glaces » pour laquelle la banquise a été superposée par l'image numérique. Cette réalisation préfigure la nouvelle vocation du lieu.

Avec le concours du Département Recherche et Enseignement de l'Audiovisuel et des Multimédias de l'université de Valenciennes (laboratoire DREAM), c'est une plate-forme technologique destinée à la recherche, au transfert dans l'industrie, à la formation continue et au perfectionnement professionnel qui prend forme au côté des laboratoires, des studios de tournage et d'une pépinière pour les industries de programmes télévisuels.

Là également, la majeure partie de ces nouvelles activités prendra place dans les bâtiments conservés de la fosse. Déjà la salle des pendus restaurée accueille des conférences et des expositions, celle sur l'acier a attiré près de 6 500 visiteurs... et bien entendu le projet s'intéresse également aux dimensions culturelle et touristique pour valoriser le site et ses environs : trouée d'Arenberg et terribles de la mare à Goriaux.

Avec le 11/19 de Loos-en-Gohelle qui accueille déjà la Scène Nationale, Culture Commune et le pôle d'éco-entreprises de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, avec la fosse Delloye devenue Centre Historique Minier, les 4 sites emblématiques ont désormais une vocation qui ne seulesment garantit leur conservation mais ouvre aussi de nouvelles perspectives pour leur territoire.

D'autres approches se développent, citons la Communauté d'Agglomération du Douaisis qui s'investit sur la constitution d'une trame verte et bleue s'appuyant sur le maillage de son espace par les cavaliers et terrils, ou encore, puisque le cinéma est à l'honneur, la Communauté d'Agglomération Artois'Comm. qui fait de la cité des électriciens un projet d'intérêt communautaire. Après le tournage d'une scène de « *Bienvenue chez les Ch'tis* », elle apparaîtra bientôt sur le petit écran dans un film intitulé « *La Mort n'oublie personne* ». Datant de 1861, c'est la plus ancienne cité minière de l'ouest du Bassin minier.

## Les 2 Départements

Le Conseil Général du Nord et le Conseil Général du Pas-de-Calais conduisent l'un et l'autre une politique active d'Espaces Naturels Sensibles. Sur la côte et à l'intérieur des terres, cinq mille hectares ont déjà été acquis, aménagés et ouverts au public parmi lesquels figurent des sites miniers.

Dans le Bassin minier, les Espaces Naturels Sensibles mis en valeur par les Départements comportent de nombreux bois, premiers noyaux d'une trame boisée du territoire. Ils s'étendent aussi à des sites miniers porteurs de richesses biologiques, dès lors que leur aménagement et leur gestion s'appliquent à en favoriser l'expression. Ce sont des terrils, conservés en l'état comme celui de Germignies-Nord ou exploités comme le terribles des Argales avec son plan d'eau et sa plage ; ce sont également des étangs résultant des affaissements miniers à Amaury ou Chabaud Latour, ... Pour guider l'évolution des milieux naturels du stade de végétation pionnière à son plein développement, qu'il s'agisse d'étangs ou de zones humides, de prairies ou de pelouses sèches sur les schistes, les équipes départementales ont cultivé de nouveaux savoir-faire de « génie écologique ». A partir de ces noyaux, ils sont désormais mis en œuvre pour doter le territoire d'une trame verte et bleue ; rappelons que les départements ont un rôle important en matière hydraulique. En participant à la restauration du fonctionnement biologique du territoire, les Conseils Généraux participent eux aussi directement à la gestion et à l'évolution du paysage.

(1) voir journal de la candidature n°6

## Un projet en bonne voie

Au cours de cette journée, les participants ont pris connaissance des avancées de la démarche de candidature : les résultats des inventaires patrimoniaux déjà relatés dans le dernier numéro de ce journal, ou encore l'implication des Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine du Nord et du Pas-de-Calais rappelée par **Madame Catherine Madoni**, Architecte des Bâtiments de France.

Les enseignements de la visite des experts européens durant trois jours en octobre ont été présentés par **Monsieur Massimo Preite**, Professeur à l'université de Florence, et expert associé BMU<sup>(2)</sup>. **Monsieur Benjamin Maccioni** d'ICOMOS-France (Conseil international des monuments et des sites) a même évoqué le paradoxe auquel on est aujourd'hui confronté :

« Nous sommes face à un dossier un peu atypique de par sa taille, de par sa richesse. [...] D'un trop plein d'atouts, on n'arrive plus à

dessiner une ligne directrice et à voir en quoi ce dossier respecte la valeur universelle exceptionnelle qui est le critère d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial ».

Le Président de BMU, **Monsieur Jean-François Caron**, a invité chacun à se réjouir de ce constat et à se souvenir du « *scepticisme initial à l'idée que l'histoire ouvrière puisse être crédible. En 2002, quand on s'est lancé dans cette aventure, ce n'était que des points d'interrogation : qu'est-ce que c'est que cette idée de vouloir inscrire le Bassin minier à l'UNESCO ? [...] Le doute n'est plus permis sur la pertinence de cette aventure, qu'il s'agisse des chances de gagner, de la crédibilité du contenu du projet, du portage multiple [...] L'un des atouts de notre candidature est le portage collectif extraordinaire qu'il y a autour de cette aventure, toutes couleurs politiques, tous territoires, tous types d'acteurs confondus* ».

(2) voir journal de la candidature n°6



## au Centre Historique Minier

→ Cette exposition consacrée aux empreintes de l'industrie minière dans le Nord-Pas de Calais, est présentée par le Centre Historique Minier de Lewarde jusqu'au 31 décembre 2008.

Grâce à cinq lieux choisis sur l'ensemble du Bassin - Hergnies et l'étang d'Amaury, Valenciennes-Anzin, Oignies, Bully-Grenay et Bruay-La-Buissière - le public est invité à regarder et comprendre les paysages et les territoires qui l'entourent. Un panorama à 360° pris du haut du terril 110 d'Oignies sert ensuite de véritable belvédère sur l'ensemble du Bassin minier de Denain à l'est, à Haillcourt à l'ouest.

Un dossier pédagogique est à la disposition des enseignants. <http://www.paysvert-paysnoir.com/>



L'exposition est accompagnée par Flora magica, créations photographiques à partir de fleurs fossiles, réalisées par Stephen Sack dont l'œuvre est hantée par la notion de trace et d'effacement.

## Le Bassin minier aux éditions Ouest France

Un guide touristique, publié au mois de juin, propose d'aborder le Bassin minier du Nord-Pas de Calais sous un nouvel angle. Au fil des 144 pages de la plume de Geoffroy Deffrennes et des 230 photos de Sébastien Jarry, le visiteur est convié à un itinéraire-découverte qui retrace l'exploitation charbonnière mais également lui révèle les mystères des nouveaux paysages post-miniers : les terrils avec leurs hôtes, plantes et animaux inconnus sous nos latitudes, l'apparition d'étangs par les affaissements miniers, la conversion des cavaliers en chemins de randonnées,....

Une invitation à porter un regard neuf pour constater que « l'Histoire demeure mais une autre époque commence ».

<http://www.edilarge.fr/>

## Lycéens arrageois, à la taille !

Les élèves du Lycée Jacques Le Caron d'Arras, partis à la découverte du Bassin minier sous la conduite de BMU et du CPIE Chaîne des terrils, ont produit un cahier de voyage « à la manière de ... » et ont mis leurs talents de tailleurs de pierre au service de la candidature en sculptant une table d'orientation. Merci à l'équipe d'enseignants, aux lycéens et à la Caisse d'Epargne Nord-France-Europe qui a financé ce projet.

Avec le soutien financier de :



## RENCONTRE AVEC...

### SOPHIE BECKARY



du Musée d'Histoire Naturelle de Lille, initiatrice des expositions « Itinéraires » et « Pays'Agés »

Avant la fin de vos deux expositions, « Itinéraires », qui a parcouru le Bassin minier pendant deux

ans, et « PAYS'AGES », vous annoncez une suite dénommée COAL : de quoi s'agit-il ?

C.O.A.L. - en anglais - from Carboniferous to Open-eyed Artists on Landscape- c'est en quelque sorte le dernier étage de la fusée. 18 artistes (6 français, 6 allemands, 6 polonais) proposent leur regard sur le paysage des régions minières du Nord-Pas de Calais, de la Ruhr, et de la Silésie, après y avoir séjourné ensemble. L'originalité de cette opération vient du mariage de la culture scientifique - géologie, écologie industrielle, ... - avec la création artistique. Les œuvres seront présentées du 18 octobre au 23 novembre à Lille puis du 27 novembre au 10 décembre au 11/19 à Loos-en-Gohelle.

### Comment est né ce projet européen ?

En 2006, l'agence d'urbanisme de Lille métropole qui s'intéressait aux musées de territoire, nous a associés à une visite du Ruhrland Museum. Le directeur de ce musée nous a mis en relation avec la Fondation pour les monuments industriels et l'histoire culturelle à Dortmund. En Pologne, nous avons eu des contacts par la Région Nord-Pas de Calais qui m'a beaucoup aidée : l'Institut pour l'écologie des régions industrielles et l'Académie des Beaux-Arts de Katowice. Puis, tout est allé très vite, y compris le financement par l'Europe ; les résidences d'artistes ont eu lieu de novembre 2007 à janvier 2008. Chez nous, ils ont été accueillis par Culture Commune qui leur a proposé une soirée avec les habitants en marge des visites sur le terrain : la piscine à Bruay-La-Buissière, le 11/19 à Loos-en-Gohelle, le Centre Historique Minier de Lewarde, le 9/9bis à Oignies, le site de Wallers-Arenberg, ...

### Que s'est-il passé en Pologne et en Allemagne ?

L'exposition a déjà eu lieu du 15 mai au 3 juin 2008 à Katowice, elle a été ouverte par un Symposium international pour révéler toutes les activités impliquées dans le processus de mutation et de revitalisation des régions minières post-industrielles et échanger sur les stratégies d'aménagement et de développement des territoires miniers. Du 31 août au 29 septembre, l'exposition est présentée à Dortmund. La fête de clôture du 12 décembre sur le site du 11/19 de Loos-en-Gohelle prendra la forme d'une soirée publique avec vidéoconférence, pendant laquelle élus et habitants de la Silésie, de la Ruhr et du Nord-Pas de Calais seront connectés de manière simultanée par Internet. Dans chaque région, un Brass Band animera la soirée, et les musiciens participeront au pont sonore et visuel entre chaque pays.

visites et ateliers pédagogiques : renseignements et réservations auprès de [mppetit@mairie-lille.fr](mailto:mppetit@mairie-lille.fr)

### Association Bassin Minier Unesco

### LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL, Directrice
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement. Florence MINI et Marie PATOU, association BMU
- Crédits photos : BMU, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, J.P. Cardon (ONF), Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, Mission Bassin Minier.
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

### BASSIN MINIER UNESCO

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
[contact@bmu.fr](mailto:contact@bmu.fr) / [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

